Città di Biguglia

Rapport N°3

SUBVENTION ATTRIBUÉE À L'ASSOCIATION CORSENEGAL

SERVIZIU ANIMAZIONE

2021/10/20

Città di Biguglia

L’association Corsenegal représentée par M. Faye, sollicite auprès de la commune, une subvention de fonctionnement pour mener à bien ses actions d’un montant de 1000€.

L’association ‘‘Corsénégal" dont le président est Mamadou Faye, ancien joueur professionnel de football et résident de la Ville, a pour but de soutenir les habitants du Sénégal en leur donnant des chances de réussites à travers diverses actions.

Ainsi, Monsieur le Maire propose à l’assemblée que la Ville s’associe aux actions humanitaires initiées par Monsieur Faye en faveur de la jeunesse sénégalaise en versant à l’association une aide financière de 1000 € afin de couvrir les frais de rapatriement d’un container sur Dakar au Sénégal pour équiper l’école élémentaire de la « Biscuiterie » située en milieu défavorisé.

Le container contient des fournitures, manuels scolaires, équipements d’une bibliothèque, d’une médiathèque et du matériel informatique.

La demande d’aide concerne également les frais de douane ainsi que l’installation de logistique et d’accompagnement au plan technique et pédagogique.

Città di Biguglia

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

VU l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les associations subventionnées ;

CONSIDÉRANT l'examen de la demande de subvention présentée par l'association le 12/10/2021 ;

CONSIDÉRANT que les activités conduites par l'association sont d'intérêt humanitaire ;

Il est demandé au conseil municipal d'en débattre.